

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

5 crédits	52.5 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Knoops Laurent ;Meert Philippe (coordinateur) ;Yombi Jean Cyr ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> - La prescription médicale (J.M. Maloteaux) - Les traitements de la douleur et de l'inflammation, les médicaments neurotropes (J.M. Maloteaux) - Les traitements des pathologies générales (Ph. Meert) - Les traitements antiseptiques et anti-infectieux (J.C. Yombi)
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme du cours, l'étudiant aura acquis les compétences attendues d'un praticien en dentisterie pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - interpréter le traitement en cours d'un patient ; - évaluer les indications d'un traitement médicamenteux en soins dentaires ; - programmer un traitement médicamenteux spécifique aux soins dentaires, en prenant en compte les interactions possibles avec les traitements existants et leur adaptation ; - prescrire au patient et lui détailler le traitement médicamenteux et ses effets, y compris les mises en garde pour les effets secondaires ; - établir une prescription médicamenteuse selon les recommandations professionnelles et les obligations légales. <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p><u>L'évaluation</u> écrite comprend trois parties – une partie pour chaque enseignant, sous forme de QROC et/ou QCM. Une cote de minimum 10/20 chez chacun des enseignants est nécessaire pour obtenir une note globale supérieure à 10.</p> <p>Une cote # 8/20 dans une partie entraîne un échec pour l'ensemble de l'évaluation.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Cours magistral, qui aborde :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la prescription médicale (Ph. Meert) • les traitements de la douleur et de l'inflammation, les médicaments neurotropes (L. Knoops) • les traitements des pathologies générales (Ph. Meert) • les traitements antiseptiques et anti-infectieux (J.C. Yombi) <p>Au terme du cours, l'étudiant aura acquis les compétences attendues d'un praticien en dentisterie pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • interpréter le traitement en cours d'un patient • évaluer les indications d'un traitement médicamenteux en soins dentaires • programmer un traitement médicamenteux spécifique aux soins dentaires, en prenant en compte les interactions possibles avec les traitements existants et leur adaptation • prescrire au patient et lui détailler le traitement médicamenteux et ses effets, y compris les mises en garde pour les effets secondaires • établir une prescription médicamenteuse selon les recommandations professionnelles et obligations légales
Ressources en ligne	Chaque enseignant transmettra via Moodle ou directement des supports de cours de type syllabus ou copies de Powerpoint.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> - Syllabus ; - Copies de Powerpoint.

Faculté ou entité en charge:	MDEN
------------------------------	------

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences dentaires	DENT2M	5		